

Palmer, M.—Suite.

- Traduction des débats, 361
- Tarif, 501
- Manœuvres frauduleuses aux élections (Bill pour faciliter les enquêtes), 580
- Certificats maritimes, 622
- Intérêts maritimes, 635
- Bill de la subvention à Manitoba, 728
- Bill d'Assurance, 744
- Terminus du chemin de fer Intercolonial à St. Jean, 790, 792
- Loi de faillite, 1030

Palmer's Point—

- Interpellation, M. Domville; réponse hon. M. Smith, 300

PATERSON, M.:—

- Crise financière, 111
- Intérêts agricoles, 190
- Sauvages des Six Nations, 369
- Tarif, 663
- Bill des Sauvages, 770, 888, 946, 1059
- Edifices publics, 776

*Parlement, Ouverture du, 1**Parlement, Indépendance du, 3**Pêche, Permis de,*

- Lac Simcoe, 50
- Province d'Ontario, 372
- “ de Québec, 372
- “ de la N.-E. et du N.-B., 625
- L'Islet, 936
- Baie de Burlington, 936

Pêcheries, Privilèges de, 158

- “ Dépenses, 835
- “ Règlements des, 837
- “ Permis de pêche, 934, 1161.

*Pêcheurs de la rive nord du St. Laurent, 1147**PELLETIER, M.:—*

- Exercices annuels des volontaires, 547
- Distribution gratuite des lettres, 619
- Election de Charlevoix, 750
- Bill du pont de glace de Québec, 1123

*Pensions des vétérans de 1812-15, 300, 788.**PERRY, M.:—*

- Havre de Cascumpèque, 299.
- Communication d'hiver avec l'île du Prince-Édouard, 307
- Acte pour l'acquisition des terres, 1875, 546.

*Pétitions de droit—bill—1re lect., 86; 2e lect., 476; 3e lect., 484.**Pétrole, Droit sur le—**Motion,*

“Que l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu. qu'il est opportun, dans l'intérêt public, que le droit fiscal sur l'huile de charbon et le pétrole raffiné soit réduit de 15 cents par gallon à un taux qui n'excèdera pas $7\frac{1}{2}$ cents par gallon.”—*M. Colby*, 954 à 960.

*Phare de la Rivière Rouge, 788.**Phare de l'île Bald Head—*

- Interpellation, M. Biggar; réponse, hon. M. Smith, 154

PICKARD, M.:—

- Inauguration publique du chemin de fer Intercolonial, 968

*Placement, Compagnies de, 929**PLATT, M.:—*

- Havre de Toronto, 782

*Plimsoll, Le mouvement—**Motion—*

“Que, dans l'opinion de cette Chambre, le droit de légiférer en ce qui concerne les navires canadiens et les droits et obligations des propriétaires de ces navires appartient exclusivement au Parlement du Canada; et que toute législation sur ces sujets par le Parlement Impérial (sauf en tant que telle législation concerne également et les navires canadiens et ceux de tous autres pays dans des ports de la Grande-Bretagne, et qu'elle concerne les intérêts impériaux,) serait incompatible avec tel droit exclusif du Parlement canadien, et une violation des règles du gouvernement responsable tel que concédé au Canada.”—*M. Palmer*—883 à 886.

PLUMB, M.:—

- Intérêts agricoles, 206
- Débats sur le budget, 404
- Billets fédéraux, bill, 573
- Tarif, 674
- Secours aux colons de Manitoba, 734
- Recettes et dépenses des postes, 857